



Christophe OLIVIERI
Délégué Technique F.F.S.A.
Licence A 169602

Dijon, le 09 mai 2025

A Monsieur le Directeur de Course

Monsieur,

Je vous informe, par la présente, que :

- les vérifications techniques sont effectuées dans le **Box n° 2 : Contrôle Technique**.
- la pression atmosphérique de référence retenue pour la vérification des voitures sera de : **958 mbar** pour la compétition de **Dijon** du 08/05 au 11/05 2025.
- la zone de vérification des hauteurs de caisse est la dalle située dans le **Box n°2 Contrôle Technique**. (rappel : les vérifications des hauteurs de caisse se font avec pneus slicks et pression 1,5 bar).
- Les balances de référence utilisées pour le contrôle du poids des voitures sont les **Intercomp**.
- L'essence officielle pour le championnat de France GT est l'essence ELF Core 50, dont la masse volumique est de 749 gr. à 15°C.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	9/05/2025	Date de réception	9/05/25
Heure	9h15	Heure	9:00
Signature		Signature	Joël DO VALE Race Director FFSA 7681

